



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du mardi 1^{er} février 2022 -

- ORDRE DU JOUR -

- I. Désignation d'un secrétaire de séance
- II. Approbation des procès-verbaux des 30/09/2021 et 09/11/2021
- III. Compte-rendu de la Commission Permanente du 18/11/2021
- IV. Point de sécurité et compte-rendu de la CHS du 23/11/2021
- V. Activité pédagogique
 - Préparation de la rentrée 2022
 - Prévision d'effectifs
- VI. Administration et logistique
 - Projet de budget 2022
 - Règlement de la commande publique
 - Présentation du budget 2022
 - Contrats et conventions
- VII. Questions diverses

Président : Monsieur Jean- François LESACHER

Secrétaire : Madame Catherine CAPEL

Total des membres du CA : 30

Quorum : 16

Présents : 22

Votants : 22

Invités : 0

LISTE DES PARTICIPANTS – LYCÉE ALAIN CHARTIER de BAYEUX

1. MEMBRES DE DROIT

NOM	QUALITÉ	Présent	Absent	Excusé
LESACHER Jean-François	Proviseur	X		
FABRE Mathieu	Proviseur adjoint	X		
VIAL Antoinette	Gestionnaire	X		
GUIBOUT Patricia	C.P.E.	X		
GASSION Sandrine	Invitée		X	

2. REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
DUPONT Lucette	Conseil régional de la région Normandie	X		X		
GOMONT Patrick	Vice-président de la région Normandie	X				X
CHAPRON Philippe	Conseil régional de la région Normandie		X		X	
NOUVELOT Cédric	Conseil régional de la région Normandie		X		X	
LAISNEY Olivier	Représentant de la commune	X		X		
JEAN-PIERRE Françoise	Représentant de la commune		X		X	
LAPORTE Bruno	Représentant Bayeux-Intercom	X				X
MOULIN Gilles	Représentant Bayeux-Intercom		X		X	

3. REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
LECHEVALLIER Jordan	Personnel enseignant	X		X		
CAPEL Catherine	Personnel enseignant	X		X		
LE DREAU Marie	Personnel enseignant	X		X		
HAMEL Gwénaëlle	Personnel enseignant	X		X		
MULLER Emmanuelle	Personnel enseignant	X				X
DOMINGUEZ Anne	Personnel enseignant	X		X		
QUEVREUX Sophie	Personnel enseignant	X				X
FEREY Agnès	Personnel enseignant		X		X	
DELAUNAY-MAGNAN Ghislaine	Personnel enseignant		X	X		
MEUNIER Didier	Personnel enseignant		X	X		

BLIN Eric	Personnel enseignant		X		X	
FOURMOND Valérie	Personnel enseignant		X		X	
FLAMENT Anne	Personnel enseignant		X		X	
CABON Christine	Personnel enseignant		X		X	
MARAIS Régis	Personnel A.T.O.S.	X				X
CHAUVEL Karine	Personnel A.T.O.S.	X		X		
TABOUREL Danièle	Personnel A.T.O.S.	X				X
OUTREQUIN Dominique	Personnel A.T.O.S.		X		X	
ROBIAILLE Fabienne	Personnel A.T.O.S.		X	X		

4. REPRESENTANTS DES ÉLÈVES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
LECLAIRE Agathe	Elève	X		X		
ANFRYE JOURDAIN Anthony	Elève	X		X		
GALLAND Antonin	Elève	X		X		
NOGIER Timo	Elève	X			X	
POLETTI Gabriel	Elève	X			X	
GLINEL Célia	Elève		X		X	
MARRE Gustave	Elève		X	X		
MOUAWAD Clément	Elève		X	X		

5. REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
HENRY PICARD Sandra	Parents d'élève	X		X		
HENRY Joël	Parents d'élève	X		X		
ABRAHAM Laurent	Parents d'élève	X		X		
LOIR Dominique	Parents d'élève	X		X		
TASSIN Eric	Parents d'élève	X		X		
LE GRAND Isabelle	Parents d'élève		X		X	
LARUE Nicolas	Parents d'élève		X		X	
QUENTIN Anabelle	Parents d'élève		X		X	

Ouverture de la séance à 18h. Le quorum est atteint. 22 personnes sont présentes.

1. Convention

Accueil de 8 élèves du collège Malraux pour la certification d'allemand.

Vote à l'unanimité.

2. M. LESACHER fait un point sur la situation sanitaire

Le variant Omicron a perturbé le lycée.

Quelques chiffres : sur 660 élèves, 240 cas Covid ont été comptabilisés. Probablement le double si l'on comptabilise avec les cas contacts et ce, même avec le protocole allégé.

Au niveau du personnel : 20 personnes (professeurs, agents, AED, etc.)

Beaucoup de travail de vérification des cas contacts, d'appel pour prévenir les parents, les autres cas contacts, etc.

Mme LECLUZE-PRUVOST est notre nouvelle infirmière depuis le 20 janvier. Elle est présente le lundi et le vendredi.

Mme VIAL précise que les factures de restauration appliqueront les remises d'ordre en cas d'absence pour Covid ou cas contact en éviction.

Mme GUIBOUT intervient pour préciser qu'en fait, nous sommes plus proches de 400 évictions et plus de 300 cas positifs.

M. LESACHER précise que les autotests ont désormais lieu rue Laitière, dans un centre de dépistage.

3. Fonctionnement de la restauration

Le 9 décembre, à la suite des remarques faites en conseil d'administration, sur le fonctionnement de la demi-pension, M. ABRAHAM et M. LARUE, représentants des parents d'élèves sont venus au lycée afin d'observer la demi-pension.

Ils ont pu constater :

- Un nombre important d'élèves prioritaires (140)
- Le décalage de fin de service entre le collège et le lycée. (15 mn environ)
- Le ralentissement du débit sur les plats chauds entre collège et lycée : 12 collégiens à la minute contre 5/6 lycéens : plus de questions visiblement.
- Différentiel 402 collégiens contre 609 lycéens.
- Ils ont trouvé le personnel bienveillant.

Il reste cependant la question de la protection des élèves quand il pleut et l'aération de la salle des commensaux.

Quels leviers ?

- Lycéens envoyés à la chaîne collège quand ils ont fini ? (Avec le personnel du lycée présent bien sûr.)
- Restauration rapide ?
- Limiter le choix ? Les élèves réagissent négativement à cette éventualité.
- Augmenter la plage du midi ? Mais le premier bus part à 17h45 donc c'est impossible.
- Visuel des plats et du menu au bon endroit ? Le visuel ne se voit plus. Il faut régler le problème car cela permettrait de gagner du temps pour le choix.

Un élève fait remarquer qu'avant il y avait le salad' bar (supprimé à cause du Covid)

- Modifier l'EDT ?
- Ajouter une plage de début de mercredi après-midi ?
- Prolonger la matinée du mercredi (5h) ? mais le bus reste un problème.

M. LESACHER précise que la réflexion sur la rénovation de la restauration s'ouvrira cette année.

Il y a eu des travaux d'effectués au premier étage du Bâtiment B. La salle vestiaire « femmes » va s'agrandir et l'ancien vestiaire « femmes » va être donné au vestiaire « hommes ».

Remarque de Mme ROBAILLE sur les conditions de travail (ergonomie) chariots, zone de préparation froide etc. Mme VIAL précise que cette cuisine date du début des années 80 donc elle est vieille et doit gagner en confort, c'est vraiment nécessaire.

4. Décisions Budgétaires Modificatives

Les deux dernières Décisions budgétaires modificatives N° 5 et 6 de l'exercice 2021 sont présentées pour information. Il s'agit de la régularisation des ouvertures de crédit (bourses nationales, amortissements et produits scolaires), c'est-à-dire un ajustement entre la prévision et la réalisation.

Mme VIAL précise que sur 2021, il y a eu la demi-jauge etc. et comme précisé au précédent CA, il y a eu une baisse des recettes sur les demi-pensionnaires et les commensaux

- Recettes : moins 7868 euros par rapport à la prévision sur les commensaux et moins 104 671 euros sur les forfaits lycéens et collégiens
- 1139 euros de déficit sur le crédit nourriture

Mais, un prélèvement de 7000 euros avait été fait pour un éventuel déficit.

Chantiers actés :

- Le jardin : accord sur le principe de création du jardin (accompagnée par une entreprise Bayeusaine Atelier Strates)
- La salle des profs : création d'un espace sanitaire (au départ, une douche mais en fait, pas assez d'espace) et d'une salle de repos.
- Le Conseil Régional a programmé le remplacement des huisseries de la salle de restauration donnant sur le hall du collège

5. Préparation de rentrée

1^{ère} remarque : M. LESACHER a fait une demande de moyens complémentaires au rectorat et obtenu 20 heures (10 heures poste + 10 HSA) arrivées lundi 24 janvier.

M. HENRY pose 2 questions techniques sur l'organisation du tableau :

- En anglais par exemple : besoin de 79,5 heures réparties en 64,43 heures poste + 7,07 HSA donc écart de 8 heures mais compensé par quoi ?
- Qu'est-ce que la pondération ?

M. LESACHER, explique qu'un document d'accompagnement validé en commission permanente accompagne les administrateurs dans la compréhension de la ventilation des moyens et il propose de voir quelles sont les différences par rapport à cette année 2021-2022.

- **Pour le niveau de Seconde** : pas de changement

Question d'un élève : une seule heure en option Art cette année ? M. LESACHER répond que oui.

M. MEUNIER dit que normalement c'est 3 heures par niveau. M. LESACHER explique que l'Art est mutualisé sur les trois niveaux.

Mme HAMEL demande donc à rectifier les informations sur le site du lycée : en fait, il s'agit d'une « initiation » d'une heure en Arts plastiques en seconde.

- **Pour le niveau de Première** : les différences :
 - Plus de dédoublement en lettres, plus de septième groupe en anglais. Idem en espagnol.
 - 0,5 AP orientation supprimée

M. MEUNIER : l'heure de dédoublement en français est une heure de préparation au bac donc comment l'épreuve va-t-elle être préparée ?

Mme HAMEL : s'il n'y a plus d'AP, quid des profs principaux ?

M. LESACHER répond qu'il va falloir faire des choix puisqu'il n'y a pas assez d'heures...

Mme CAPEL demande comment cela se passe si l'on est PP d'élèves que l'on n'a pas en cours s'il n'y a pas d'AP PP en plus ?

Réponse de M. LESACHER : « j'entends bien la difficulté ».

Mme HAMEL précise que l'absence d'AP n'est pas nouvelle car il n'y a plus de dédoublement depuis longtemps, donc à 35 on n'appelle pas cela de l'AP.

Anthony ANFRYE-JOURDAIN, prend la parole pour parler des cours de langues : Il n'est pas possible de parler en classe donc on ne dédouble pas les cours alors qu'ils n'ont pas connaissance de la réalité du terrain donc pourquoi proposent-ils si peu d'heures de dédoublement ?

M. LESACHER répond que le financement du lycée est en rapport avec la structure de Chartier. La base, c'est 35 élèves par classe donc il faut s'adapter.

Anthony ANFRYE-JOURDAIN : ce n'est pas cohérent.

M. LESACHER : la question de la dotation, ne fait l'objet d'un vote, c'est la répartition de l'enveloppe qui en est questionnement

M. MEUNIER : la structure de l'établissement n'a pas changé : cette année on nous a donné 794 heures en septembre 2021. Si l'on fait un petit historique : la DHG est identique à l'an dernier, à la même date. On s'est battu pour obtenir finalement + 36 HSA (+ suppression de deux postes et demi). Si le rectorat l'a donné, c'est que c'était nécessaire. Et on nous redonne les mêmes qu'en janvier 2021 sans tenir compte de juillet.

2021 : Et encore avec des groupes de langues à 33 voire 34 élèves et des secondes à 36 !

La question est pourquoi le lycée Alain Chartier est désavantagé par rapport aux autres établissements de Bayeux et de Caen ?

Mme DUPONT précise que la région n'est pour rien dans la DHG.

M. MEUNIER dit que l'entrée n'est pas sur la répartition mais elle est sur les moyens à donner.

C'est la même structure, le même nombre d'élèves donc pourquoi la DHG a-t-elle diminuée ?

M. LESACHER : effectivement au regard de notre offre de formation, la dotation apparaît comme insuffisante. L'enveloppe de 794 h attribuée l'année dernière correspondait aux moyens accordés en seconde phase, et en première phase (janvier), nous préparons aussi le mouvement des personnels »

M. MEUNIER et Mme DELAUNAY-MAGNAN s'insurgent. C'est septembre qui compte.

M. HENRY prend la parole tout d'abord pour répondre à Anthony ANFRYE-JOURDAIN : les choix sont faits très haut et le mot d'ordre c'est qu'il faut gérer la pénurie. Les choix ont été fait ailleurs. 35 élèves en langue, la solution, c'est le labo de langue ! Il faut les mettre devant un ordinateur.

Mme DOMINGUEZ en profite pour demander si les salles informatiques seront modifiées pour pouvoir accueillir 21 élèves.

- **Pour le niveau de Terminale :**

Plus de dédoublement en HG

Latin / Grec

Mme HERON a fait une proposition pour conserver l'enseignement du Latin et du Grec à hauteur de 2 heures : Entrer dans un dispositif ECLA (langues anciennes) mais il n'y aurait que 2 heures en terminale ?

M. LESACHER rappelle qu'il y a des demandes d'abandons en Higan car les élèves trouvent que cela fait trop d'heures.

Mais les élèves soulèvent le problème des nouvelles épreuves pour les options : cela devient anecdotique et c'est aussi pour cela que les élèves abandonnent, pas seulement parce ce que c'est placé le midi.

M. MEUNIER précise que Mme HERON demande de séparer le Latin et le Grec en Seconde et en Première et de ne les mutualiser qu'en Terminale pour leur donner le temps de s'approprier la matière et pouvoir confronter les deux.

M. HENRY demande des précisions sur la mention d'effectifs sur la grille mais d'après M. LESACHER ce sont des chiffres parasites qu'il va falloir enlever.

Et sur le nombre de divisions : réponse : 7 Secondes + 6 Premières + 6 Terminales

Anthony ANFRYE-JOURDAIN : coupler le Latin et le Grec avec la section euro n'est possible qu'à Chartier donc il faut essayer de ne pas le supprimer.

Mme HAMEL demande s'il serait possible de regrouper tous les élèves faisant les mêmes options dans une classe, surtout si cela peut éviter les cours du midi.

Réponse de M. LESACHER : l'hétérogénéité des classes est nécessaire.

De toute façon, homogénéiser (en fonction des enseignements de spécialité) sur les niveaux Première et Terminale est impossible. M. FABRE précise qu'il est compliqué d'imaginer toutes les possibilités pour un cerveau humain. Seul un algorithme le permet.

M. MEUNIER : il y a un problème avec les algorithmes. Par exemple, une classe a ses heures de français sur 2 jours.

Réponse de M. FABRE : ce n'est pas seulement l'algorithme, c'est lié également à la répartition des services des professeurs et aux vœux des professeurs. Vague de protestation chez les enseignants.

M. HENRY : c'est la réforme ou l'algorithme ? Ne peut-on pas détourner la réforme en recréant les filières ? Cela répondrait à une certaine logique : il y a des passages obligés pour certaines filières du supérieur.

M. LESACHER : ce n'est pas le but de la réforme.

Mme DOMINGUEZ fait remarquer que la réforme va dans le sens des élèves et que les profs conseillent certaines spés mais ne peuvent pas s'opposer aux choix de l'élève.

Pourquoi ne pas proposer des menus ?

Il n'y a rien derrière la logique des menus. La réforme, c'est le libre choix de l'élève.

On peut envisager des couplages pour répondre à la demande du supérieur mais il faut qu'on essaie de respecter le choix de l'élève.

Physique Chimie / SVT / Mathématiques

M. HENRY : on explique aux parents qu'il ne faut pas s'inquiéter mais attention, pas de mise à niveau à l'université pour compenser les lacunes en SVT, Maths etc. car la situation est la même qu'au lycée. Cela existe en Physique Chimie mais il y a peu d'heures et cela ne compense pas.

M. LESACHER précise qu'une quarantaine d'élèves ont pris Maths complémentaires en Terminale pour maintenir un niveau en Maths mais ce n'est possible ni en Physique Chimie, ni en SVT, remarque Mme DELAUNAY-MAGNAN.

Un élève nous informe qu'il avait pris Maths complémentaires mais pour ce qu'il souhaitait faire, il fallait spé Maths et il ne peut pas car cela n'est pas équivalent.

Se pose une question pour l'orientation en prépa BCPST où le discours est confus. Certains préconisent spé Maths et spé Physique, d'autres de prendre spé Physique, spé SVT et option Maths complémentaires. D'où un cadrage de l'inspection.

Mme HAMEL : nous venons de recevoir un courrier des inspecteurs au sujet de la CPGE BCPST : Le profil attendu est spé Physique Chimie, SVT et Maths complémentaires.

M. LOIR : sa fille s'intéresse à cette filière. Il y aura moins de places prévues dans les années à venir : c'est en IUT qu'il y aura un bon taux de réussite donc il y aura moins de places pour les élèves venant de la prépa. (Places pour des élèves venant d'Ecoles recrutant juste après le bac et places pour des élèves provenant d'IUT)

M. MEUNIER : « Comment faire pour gérer la misère ? Nous la testons cette réforme (même si pas encore en vrai à cause de la Covid) et si les épreuves avaient eu lieu le 15 mars seuls les bons élèves s'en sortiraient. Pourquoi gérer la misère ? Notre énergie c'est pour avoir des heures.

Je ne peux pas voter pour une DHG insuffisante. Les décisions ont été prises, mais nous c'est bon, on en a assez. Alors, nous avons fait notre DHG. On ne laissera pas faire le sabotage de l'enseignement de Chartier. Les conditions sont très dégradées. On en veut plus.

L'an dernier, c'étaient les Sciences expérimentales, cela s'est arrangé mais au détriment de la santé de certains collègues. »

Mme HAMEL informe donc le CA que les enseignants ont fait une contre-proposition de DHG. Nous avons bataillé l'an dernier, nous avons été entendus mais en tant que membres du CA, nous ne défendons pas que notre matière.

M. MEUNIER précise que c'est une grosse dépense d'énergie. Nous ne souhaitons pas nous battre de nouveau de janvier à juin. Avec la DHG proposée, on ne pourra même pas accueillir les Terminales redoublantes comme cette année alors qu'ils ont subi la Covid.

M. LOIR : deux lycées publics à Bayeux mais une énorme différence d'effectif : 22 élèves en Première à Arcisse et 35 à Chartier.

M. LESACHER : « je l'ai pointé à Mme la directrice. Il y a une réflexion à mener sur les deux établissements scolaires. »

Les nouvelles affectations en Seconde répondent à la question de la mixité sociale mais il y a eu une grande différence de traitement de l'apprentissage des élèves, il y a maintenant un sérieux problème d'équité entre les élèves.

M. LESACHER reprend l'explication de la grille.

Pour l'instant, il faut rendre :

- 4 heures en Français.
- En Espagnol – 3.85 heures : le complément se fera en HSA.
- En Allemand : le poste est gelé pour répondre au sous-service de M. ROTHE. Mais pourquoi ses 18 heures poste sont dans notre DHG ?

En fait le poste de Mme NAJJAR n'a pas été supprimé donc, on a 18 heures poste en Allemand mais besoin de 13.5 heures seulement donc M. ROTHE peut faire un complément de service à Chartier.

Mme HAMEL pose une question sur la façon de comptabiliser la pondération car les HSA sont comptées avant les pondérations ? Or, si la pondération est en plus et après : donc plus d'HSA

Auparavant, la pondération était comptée avant alors, pourquoi changer ?

M. LESACHER précise qu'un nouveau texte le permet et répond que l'on calcule les HSA à partir de la première heure devant élève.

Question de Mme HAMEL : Les HSA sont calculées hors pondération ou avec ?

M. MEUNIER rappelle que les pondérations sont là pour alléger le service et donc, si la pondération est comptée après, cela surcharge le service. Cela signifie des HSA en plus, or on a le droit de n'en accepter que 2heures.

M. MEUNIER ajoute qu'humainement, enlever 4 heures à un enseignant en lui disant : soit les faire ailleurs, soit se mettre à temps partiel, cela affecte le personnel. L'an dernier, c'était soit 9 heures soit 18 heures ! C'est difficile à vivre.

M. LESACHER dit que c'est la logique comptable, ce qui est difficile à accepter.

Mme DELAUNAY-MAGNAN : pour la Philo, qu'en est-il ?

M. LESACHER annonce que l'écart en Philo est résorbé par la pondération.

Mme DELAUNAY-MAGNAN : la pondération n'est cette fois-ci pas comptée en HSA ?

Réponse de M. LESACHER : En effet.

Anthony ANFRYE-JOURDAIN demande « si je dis que j'ai suivi l'option Latin, est ce illégal ? »

M. LESACHER lui répond : « Tu as fait du Latin » (Même si le taux horaire n'est pas respecté)

Mme DOMINGUEZ précise que ce n'est désormais plus une option en réalité car ce n'est plus du « plus ». En effet, on ne compte plus les points au-dessus de 10 mais c'est la note qui intervient.

Mme HAMEL demande de nouveau à M. LESACHER de veiller à réactualiser le site pour le Latin et le Grec et leur évaluation au bac. Car c'est encore indiqué « version ancienne du bac »

M. HENRY : le bac blanc n'est plus le bac blanc car plus de bac et cela compte dans le contrôle continu maintenant.

Il faudrait changer la terminologie. Idem pour les options qui n'en sont plus non plus.

Mme HAMEL soulève le problème des heures de Norvégien : les besoins sont de 24 heures alors que la dotation norvégienne est de 21,5 heures ? Le différentiel est pris sur notre DHG. Pourquoi cette différence que Mme CABON ne comprend pas. Il faut revoir la convention.

Problème de l'enseignement de spécialité SVT à Arcisse

Un élève qui veut faire SVT + des spés faites à Chartier viendra ici (13 élèves)

SVT et 2 autres options faites à Arcisse, ils restent à Arcisse.

Infos d'Arcisse : Dans le compte-rendu du conseil pédagogique d'Arcisse, il est mentionné que la spé SVT à Arcisse sera faite par des enseignants de Chartier et les heures prises sur notre DHG, déjà déficitaire.

Le réseau est-il donc de retour ?

M. LESACHER va soulever le problème lors de la séquence de travail avec Mme la directrice académique.

Mme HAMEL présente et lit la motion : elle a été pensée sans AP mais nous avons tout de même besoin de 30,50 heures.

M. FABRE demande : des HSA ?

Mme DELAUNAY : Non ! Pas d'HSA mais des heures postes, on a déjà suffisamment d'HSA !!!

Le CA passe au vote. Il y a 25 voix. 2 actes à poser :

- Un sur les mesures postes : contre : 18 / abstention : 2 / pour : 5
- Un sur la ventilation contre : contre : 18 / abstention : 2 / pour : 5

Les documents (motion et proposition de DHG) seront donnés à M. LESACHER.

6. Voyage à LONDRES

Mme VIAL donne des nouvelles du voyage à Londres : prévu en janvier puis déplacé en avril, le voyage est finalement annulé et reporté à l'automne prochain. Les conditions de la pandémie s'améliorent mais il faut encore un test PCR 48h après l'arrivée sur le territoire et au retour en France. Que faire si un élève teste positif à Londres ?

Le budget sera revu à l'automne.

7. Conclusion

- Questions de Mme HENRY-PICARD sur le suivi scolaire des élèves évincés pour cause de Covid.

Un sondage a été fait auprès des parents et des élèves concernés.

Bilan : pour le suivi des cours et docs sur Pronote, la réponse est inégale. Il faudrait au minimum mettre les documents travaillés en cours sur Pronote.

Les élèves ont également récupéré les cahiers de leurs camarades de classes ou des photos.

Ils ont également communiqué sur le fil de discussion du groupe classe.

- Autre remarque : Une classe a éprouvé des difficultés pour échanger avec les professeurs.

Mme DOMINGUEZ précise qu'en fait, il faut que les enseignants autorisent la communication avec tout le monde sur leur compte Pronote ou alors, il faut le faire sur l'ENT (pas d'autorisation nécessaire, toutes les communications sont possibles)

M. TASSIN : Pronote est plutôt fléché « cahier de texte » et l'ENT plutôt « communication ». A préciser.

- Remarques redondantes : inquiétude sur les évaluations. Comment les gérer avec toutes les absences ?

Réponse de M. MEUNIER : plus de stress depuis l'instauration du contrôle continu. (+ chez les parents.)

Les évaluations sont formatives mais avec le contrôle continu, les entraînements comptent.

Quand l'élève est absent : s'il a eu les cours, il fait l'évaluation. Mais s'il n'a pas récupéré les cours, il ne la fait pas ou plus tard sous forme de DM. On peut aussi compter la note en bonus si l'élève n'est pas là pendant l'apprentissage.

Ils auront le même nombre de notes quand même. En fait, c'est la même chose que pour les autres maladies. Mais il est vrai qu'en ce moment, c'est compliqué.

- Dernière question des parents sur les factures de demi-pension pour les élèves absents mais Mme VIAL a déjà répondu au début du CA.

Fin de la séance.

Le conseil est clôturé à 20h30

La secrétaire de séance,



Madame Catherine CAPEL

Le président du Conseil d'Administration,



Monsieur Jean-François LESACHER